

Diagnostiquer et réparer du matériel Hi-fi

Cette formation a comme objectif de transmettre les techniques de base pour tester, diagnostiquer et réparer le matériel Hi-fi. Elle s'adresse à des technicien.nes déjà expérimenté.es et en possession de l'Habilitation électrique. Cette formation ne délivre pas l'habilitation électrique aux stagiaires.

Durée: 14.00 heures (2.00 jour(s))

Profils des stagiaires

- Technicien.nes de Ressourceries / structures de réemploi
- Encadrant.es de Ressourceries /structures de réemploi

Prérequis

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents appareils Hi-Fi
- Diagnostiquer la réparabilité
- Effectuer les tests et réparations en sécurité

Contenu de la formation

- Jour 1 : Introduction à l'électronique et au matériel Hi-fi
 - Rappels de base en électronique et notions de sécurité
 - Qu'est-ce qu'un appareil électronique ?
 - Identifier la réparabilité des appareils
 - Les chaînes de signal et alimentation
 - Les lecteurs audio et radios
- Jour 2 : Tests et réparations de matériels
 - Les différents types d'amplis
 - Le diagnostic et réparation d'enceintes
 - Les vidéo-projecteurs

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formation assurée par un.e formateur.rice expérimenté.e gérant un atelier EEE dans une Ressourcerie depuis de nombreuses années.

Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes et techniques pédagogiques : alternance de théorie et de pratique (exposés, mises en situation, plans d'actions, échanges entre participants...), partage d'expériences et préconisations.
- Les stagiaires apportent leurs Équipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, gants et lunettes de protection).
- En fonction du matériel disponible, les EEE utilisés pour cette formation sont : lecteurs audio, radio, amplis, enceintes...

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Préparation : un échange avec le.la formateur.rice est conseillé en amont de la formation afin de l'adapter au mieux aux problématiques rencontrées.
- Tronc commun : les stagiaires suivent le même programme.
- Évaluation : à l'issue de la formation, évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction de la formation.
- Une attestation de formation sera remise à chacun.e des stagiaires.

Accessibilité de la formation

La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter. Nous étudierons les adaptations à prévoir et comment vous accompagner.

Effectif minimum permettant le démarrage de la formation : 8